Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 056-215601188-20260702-D2026_074-DE

Département
Du Morbihan

COMMUNE DE LOCMIQUÉLIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le deux du mois de juillet à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de LOCMIQUELIC, dûment convoqué s'est assemblé salle du conseil à la mairie de Locmiquélic, sous la Présidence de Monsieur le Maire, Eric PATUREL.

Date de convocation : le 24 juin 2026
La séance a été publique le jeudi 02 juillet 2026

Etaient présents : Madame IZAGUIRRE, Monsieur CAZEAUX, Monsieur RIBETTE, Madame RIBETTE, Monsieur BORGNIC, Monsieur MAINGUY, Madame BLAIZOT, Madame GUILLEVIC, Monsieur ROBERT, Madame HÉBERLÉ, Monsieur BENGON, Madame CHAUDRÉ, Monsieur DRÉANO, Madame LE QUER, Monsieur FISCHER, Madame DRÉAN, Monsieur GEOURJON, Madame RIPOLL-GHYS, Monsieur JÉHANNO, Monsieur BALDOS, Madame KAMENSKY, Madame COQUILLON.

Absents ayant donné pouvoir : Monsieur GUIDAL (procuration à Madame BLAIZOT), Madame SAINTAGNE (procuration à Madame HÉBERLÉ), Madame BELLEGO (procuration à Monsieur CAZEAUX), Monsieur VARIOT (procuration à Monsieur PATUREL).

Absent : /

Secrétaires de séance : Madame LE QUER, Madame CHAUDRÉ.

Conseillers en exercice : 27

D2026-074 VENTE DE LA MAISON 8, RUE DU GELIN

Exposé :

La commune de Locmiquélic possède une maison de 77m², située au 8, rue du Gélin, qu'elle a acquise par préemption en 1990.

La maison était classée F au Diagnostic de Performance énergétique et nécessitait d'importants travaux.

Aussi, par délibération en date du 05 juin 2025, le Conseil municipal a donné un accord de principe pour la vente de cette maison et le Préfet du Morbihan a résilié la convention conclue le 30 juin 1996, par arrêté préfectoral en date du 24 novembre 2025.

Le service des Domaines avait estimé la valeur vénale de la maison à 160 000€ assortie d'une marge d'appréciation de 10%.

Au vu des travaux de réhabilitation de la maison, la maison a été mise en vente au prix de 150 000€ net vendeur.

Deux offres aux prix ont été transmises à la commune.

Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 056-215601188-20260702-D2026_074-DE

Lors de la commission municipale, les élus ont décidé de proposer au Conseil municipal la première offre reçue au prix de 150 000€, accompagnée d'une proposition de financement bancaire, soit celle de Monsieur Edwin Le Moing.

Proposition :

Vu les articles L 2241-1 et L 2122-21 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'avis de la commission urbanisme et cadre de vie en date du 23 juin 2026,

Il est proposé au Conseil municipal :

- d'approuver la vente de la maison située au 8, rue de Gélin à Monsieur Edwin Le Moing au prix de 150 000€ net vendeur.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous les documents et actes nécessaires à la réalisation de cette vente.
- de préciser que les frais afférents à la vente seront à la charge de l'acquéreur et que la parcelle susvisée figure à l'actif du Budget communal sous le n°BL55.

Après que le Conseil municipal, dûment convoqué, en eut délibéré, la proposition est approuvée à 21 voix pour, 5 contre et 1 abstention.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Suivent les signatures

- POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le 06 juillet 2026

Madame LE QUER	Monsieur PATUREL	Madame CHAUDRÉ
La Secrétaire	Le Maire	La Secrétaire